

COMMUNE DE SAINT MAURICE EN GOURGOIS

Séance du 05 octobre 2022

Date de la convocation: 30/09/2022

Membres en exercice :
19

L'an deux mille vingt-deux et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard BONNET

Présents : 14

Votants: 14

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions: 1

Présents : Bernard BONNET, Hélène BRUNON, Cédric PATOILLARD, David PERRIN, Frédérique RODRIGUEZ, Murielle FAURE, Françoise MOLLARET, Thierry GUYON, Anne-Marie MERLE, Elisabeth PELLISSIER, Giovanni GUARNERI, Gilles FOUILLOUX, Sébastien CREPET, Jocelyne FAURE

Représentés:

Excusés: Iwan MAYET, Frédéric REYMONDON, Stéphanie BARDOTTI, Catherine DIOLOGENT, Hélène GATTE

Absents:

Secrétaire de séance: David PERRIN

Objet: Subvention association Sport Nature Gargomaçois - DE_2022_051

Suite à la proposition de la commission, Monsieur le Maire propose de voter la subvention suivante :

Sport Nature Gargomaçois	600 euros
TOTAL	600 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'attribuer la subvention ci-dessus conformément à la proposition de la commission.

A Saint-Maurice en Gourgois, le 5 octobre 2022

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Le Maire,

Bernard BONNET

Le Secrétaire de séance

